

DECLARATION DE DECES

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Gard
183 Chemin du Mas Coquillard
30900 NIMES
Tél. : 04.66.38.86.86 Fax : 04.66.38.86.87

ATTENTION, TOUTES LES DONNEES SONT OBLIGATOIRES

EMPLOYEUR

Nom de la Collectivité ou de l'Etablissement :
Adresse :
CP : Ville :
Police N° :

AGENT

Nom : Prénom :
Nom de jeune fille : Date de naissance : / / Nombre d'enfants à charge :

DECES

Date : / /
Cause du décès : Acte de dévouement Accident de travail Autres causes

Liste des ayants droit

Code parenté	Nom	Prénom	Date de naissance

Code parenté :

- Conjoint
- Enfant à charge
- Ascendant à charge

MONTANT DU CAPITAL DECES

Agent titulaire avant l'âge légal de départ à la retraite Agent titulaire après l'âge légal de départ à la retraite Agent stagiaire
Traitement indiciaire brut : Majoration enfant à charge : Total :

ATTESTATION DE LA COLLECTIVITE

Je soussigné (Nom, Prénom et Fonction) :
Atteste que seuls les ayants droit, nommément désignés ci-dessus, peuvent prétendre au bénéfice du capital décès.
Fait à : Le : / /
Pour valoir ce que de droit
Signature et cachet de la Collectivité :

Année de naissance de l'agent décédé	Age légal de départ à la retraite	Age limite pour départ à la retraite
Avant le 1 ^{er} juillet 1951	60 ans	65 ans
Entre le 1 ^{er} juillet et le 31 décembre 1951	60 ans et 4 mois	65 ans et 4 mois
En 1952	60 ans et 9 mois	65 ans et 9 mois
En 1953	61 ans et 2 mois	66 ans et 2 mois
En 1954	61 ans et 7 mois	66 ans et 7 mois
A compter du 1 ^{er} janvier 1955	62 ans	67 ans

Selon la réglementation actuelle – mai 2016

CALCUL CAPITAL DECES AGENTS CNRACL

Applicable pour les décès survenus avant le 06/11/2015	Montant du capital décès autres causes	Si décès faisant suite à AS / Maladie imputable au service / MP	Si décès faisant suite à acte de dévouement ou attentat
Agent titulaire n'ayant pas atteint l'âge légal de départ à la retraite	12 X TIB mensuel + Majoration pour enfant à charge	12 X TIB mensuel + Majoration pour enfant à charge + Participation possible aux frais funéraires	12 X TIB mensuel + Majoration pour enfant à charge <i>A verser durant 3 ans</i>
Agent titulaire ayant atteint l'âge légal de départ à la retraite et agent stagiaire	3 X TIB mensuel	3 X TIB mensuel + Participation possible aux frais funéraires	3 X TIB mensuel <i>A verser durant 3 ans</i>

Applicable pour les décès survenus à compter du 06/11/2015	Montant du capital décès autres causes	Si décès faisant suite à AS / Maladie imputable au service / MP	Si décès faisant suite à acte de dévouement ou attentat
Agent titulaire n'ayant pas atteint l'âge légal de départ à la retraite	4 X Montant forfaitaire * + Majoration pour enfant à charge	12 X TIB mensuel + Majoration pour enfant à charge + participation possible aux frais funéraires	12 X TIB mensuel + Majoration pour enfant à charge <i>A verser durant 3 ans</i>
Agent titulaire ayant atteint l'âge légal de départ à la retraite	Montant forfaitaire *	12 X TIB Mensuel + Participation possible aux frais funéraires	12 X TIB mensuel <i>A verser durant 3 ans</i>
Agent stagiaire	Montant forfaitaire *	Montant forfaitaire * + Participation possible aux frais funéraires	Montant forfaitaire * <i>A verser durant 3 ans</i>

*Montant forfaitaire à l'article D.361-1 du code de la Sécurité Sociale en vigueur à la date du décès du fonctionnaire

Conformément à la Loi informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification des informations vous concernant. Pour toute demande, veuillez-vous adresser à :
Gras Savoye Groupe-Sud ADP Public - Collectivités Locales, 5 Avenue Raymond Manaud, BP 50017, 33522 Bruges Cedex Tél 05 56 00 90 80 Télécopie 05 56 00 90 81

Gras Savoye Société de courtage d'assurance et de réassurance
Siège social : Immeuble Quai 33, 33/34 quai de Dion-Bouton, CS 70001, 92814 Puteaux Cedex. Tél. 01 41 43 50 00. Télécopie 01 41 43 55 55. <http://www.grassavoye.com>
Société par actions simplifiée au capital de 1 432 600 euros.
311 248 637 R.C.S. Nanterre N° FR 61 311 248 637. Intermédiaire immatriculé à l'ORIAS sous le N° 07 001 707. (<http://www.orias.fr>).
Sous le contrôle de l'ACPR, Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution, 61, rue Taitbout 75436 Paris Cedex 9